

Image not found or type unknown



Refuser l'accès de mon logement à un diagnostiqueur

Par **Xavier Vilar**, le **27/04/2017** à **11:01**

Bonjour,

je loue en meublé depuis un an et mon bailleur me demande l'autorisation de faire venir un diagnostiqueur à mon domicile. Il me dit qu'il a oublié de me remettre ces diagnostics a la signature du bail et que c'est obligatoire. Je le soupçonne d'avoir en projet de vendre ce bien.

Puis je m'opposer à cette visite ?

Si oui avec quels arguments ?

Est -ce que je risque des poursuites ?

Merci de vos conseils